

Antilles

Lafarge Ciments Antilles fait parti du groupe LafargeHolcim, leader mondial de l'industrie des matériaux de construction. Lafarge propose des produits à hautes performances techniques et environnementales vers un mode de construction durable. Elle s'inscrit dans une stratégie de **développement durable** qui concilie efficacité industrielle, prise en compte de l'environnement, économie des ressources et respect des hommes et des cultures.

Engagée dans une démarche d'**amélioration environnementale**, **Lafarge Ciments Antilles** a mis en place une **gestion de ses déchets** avec un système de tri sélectif des déchets générés par son activité. Sont ainsi **recyclés les déchets** de bois issus des palettes, les ferrailles et les huiles usagées dans le but de limiter leur impact sur l'environnement. Lafarge Ciments Antilles s'engage donc dans une **économie circulaire** de ses déchets.

En 2017, **Lafarge Ciments Antilles** a été lauréate du « Trophée Eco-Entreprise » organisée par la ville de Baie-Mahault. L'entreprise fait partie des premières industries de la Guadeloupe à avoir mis en place la collecte sélective des déchets.

Depuis le 29 mars 2018, l'entreprise utilise des procédés de fabrication, qui sont certifiés à la norme **ISO 14 001**. Ces procédés ont une **forte vertu écologique**. Cette certification est basée sur le principe de l'amélioration continue des performances de **respect environnemental** et qui s'intègre dans le cadre du **développement durable**.

Antilles

Lafarge Ciments Antilles est une entreprise qui s'inscrit dans les **Objectifs de Développement Durable** (ODD).

Les Objectifs de Développement Durable donnent la marche à suivre pour parvenir à un **avenir meilleur** et **plus durable** pour tous.

Les **ODD** ont été adoptés en septembre 2015 par l'**ONU**. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels l'humanité est confrontée, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à **2030** (l'Agenda 2030 : Objectifs du Développement Durable déclinés en France).

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Objectif n°12 : "Consommation et Production Durables" : visent à "*faire plus et mieux avec moins*", accroissant les gains socio-économiques nets tirés des activités économiques en **réduisant l'utilisation des ressources**, la dégradation et la pollution tout au long du cycle de vie.